Comprendre et combattre la pauvreté



MIGRANTS PRÉCARITÉ PRISE DE POSITION VIE DE L'ASSOCIATION

26/11/2026

Depuis trente ans, le Secours Catholique publie à l'automne son rapport annuel État de la Pauvreté en France. L'édition 2026 a pour sous-titre « *Comprendre la pauvreté pour mieux la combattre* ». À cette occasion, la délégation marseillaise a réuni ses bénévoles, ses partenaires et d'autres invités au Centre Le Mistral. Et choisi de

mettre l’accent sur la pauvreté vécue par les personnes étrangères.

Après l’accueil des participants par Anne Giraud, présidente de la délégation, et Maud Bagaria, sa déléguée, la parole est donnée à Raphaël Quartier, chargé d’études statistiques à l’observatoire des pauvretés du Secours Catholique, qui présente dans ses grandes lignes le rapport 2026. Puis Antoine Reynaud d’ATD Quart Monde, évoque les actions menées autour de la lutte contre la stigmatisation des personnes pauvres, les efforts pour restaurer collectivement la confiance, car « *tout le monde a sa place* ». Et Julie Callot, pour l’association La Cloche, évoque leur travail sur les préjugés de l’opinion publique, au travers d’actions de formation, de bénévolats inclusifs, d’ateliers (cuisine, radio, chorale), de réseaux de commerçants, de cafés conviviaux…

Emploi stable quasiment impossible

Après une courte pause, c’est l’heure d’une table ronde pour évoquer les problématiques rencontrées par les personnes étrangères. Capucine Rucin, chargée d’action et plaidoyer au Secours Catholique, donne quelques chiffres : plus de la moitié des personnes accueillies sont étrangères ; parmi elles, sept sur dix sont sans statut administratif fiable, les autres sont en situation irrégulière. À l’OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides), le délai moyen d’instruction d’une demande d’asile est de 163 jours, puis 168 jours supplémentaires en cas de recours. Quant aux titres de séjour, ils sont très restrictifs en durée, doivent être renouvelés, en passant par l’ANEF (Agence Nationale des Étrangers en France), qui s’illustre par ses multiples « dysfonctionnements ». Un tel système génère pour beaucoup d’étrangers des ruptures de droits au séjour, au travail. Et rend quasi-impossible un emploi stable, et donc des ressources instables ou inexistantes.
Ces étrangers accueillis ont besoin de se nourrir, se vêtir, mais aussi de lien social, et enfin d’aide administrative. Et de telles situations sont pour beaucoup le résultat de choix politiques. C’est pourquoi le Secours Catholique demande aux décideurs de simplifier, stabiliser, rendre accessible le droit au séjour. D’offrir une alternative à la dématérialisation avec des « vraies personnes » pour instruire les demandes. Et enfin de créer un droit à la régularisation par le travail.

Ils veulent s’intégrer, travailler

Pour la Cimade, Brigitte Appia évoque un préjugé souvent rencontré : « *la France, c’est l’Eldorado, ils viennent pour ça, il faut les renvoyer chez eux* ». Pourtant, à la Cimade, on constate qu’ils veulent s’intégrer, travailler. Mais les obstacles sont nombreux. Maltraitance institutionnelle, de l’ANEF déjà, mais pas seulement. Des titres de séjour qui doivent être renouvelés, en principe de plein droit, mais en pratique des « récépissés » qui se succèdent de trois mois en trois mois, parfois pendant plus d’un an. De quoi perdre son emploi. « *Pour travailler, il faut des papiers, mais il faut un travail pour avoir des papiers* ». D’autres maltraitances moins visibles sont légion : des étrangers embauchés « à l’essai », sans rémunération ; des employeurs qui font « rembourser » par l’employé les charges sociales patronales ; des CDD renouvelés indéfiniment ; des soi-disant « services d’accompagnement aux démarches » qui font signer des contrats et demandent des « frais » qui peuvent atteindre 2000 euros ; ou des petits malins qui parviennent à mettre la main sur les rares rendez-vous proposés en préfecture pour les revendre aux demandeurs de titres de séjour. Sans parler de la vie quotidienne, par exemple la personne étrangère qui s’entend dire dans la salle d’attente du médecin : « *vous êtes ici pour être soigné gratos* », et mille autres réflexions ; « *on se sent de trop* », entend-on souvent à la Cimade.

Demander, oser

Kheira Fekih du collectif « On le fait pour nous », partage le même constat. Elle représente, à La Belle de Mai à Marseille, les habitants issus de l’immigration, surtout des femmes, des parents d’élèves qui souffrent du racisme. Le collectif se bat pour faire connaître aux habitants leurs droits (à l’AME, à la cantine gratuite). Il a créé deux bases de données sur le droit des étrangers et le droit du travail. Ainsi que deux petits guides appelés « Auto-défense juridique » et « Auto-défense logement », parce qu’il faut demander, qu’il faut oser.
Pour clôturer la table ronde, Brigitte évoque le collectif « Bouge ta Pref ». Des

organisations comme la Cimade, la LDH, le Secours Catholique, Attac, dénoncent ensemble les blocages administratifs et les délais de traitement des titres de séjour en préfecture. Des rassemblements, comme à Marseille, ont été organisés devant les préfectures. Et une lettre ouverte vient d'être adressée au ministère de l'Intérieur pour dénoncer les défaillances systémiques des préfectures.

Dans l'éditorial qui ouvre le rapport État de la pauvreté en France 2026, le président et la déléguée générale du Secours Catholique nous disent :

Lutter contre la pauvreté, ce n'est pas lutter contre les personnes pauvres, c'est faire le choix de la solidarité et d'une société où chaque personne trouve une place digne

Le rapport État de la pauvreté en France 2026 s'appuie sur :

• Les fiches statistiques représentatives de 56 717 ménages parmi les 1 060 000 personnes accueillies par 59 800 bénévoles des 2 500 lieux d'accueil du Secours Catholique ; elles permettent d'étudier les situations de pauvreté des personnes rencontrées ;
• Un sondage d'opinion réalisé en avril qui mesure la perception des Français à l'égard de la pauvreté ;
• Un dossier thématique qui apporte des éclairages sur les mécanismes d'une pauvreté « multidimensionnelle » et des recommandations pour en sortir.

La pauvreté, un phénomène multidimensionnel :

• La privation matérielle et de droits ;
• L'isolement ;
• Le rapport au temps et à l'espace ;
• La maltraitance institutionnelle ;
• La maltraitance sociale, le regard de l'autre ;
• La peur et la souffrance ;
• La dégradation de la santé physique et sociale.

Pour découvrir le rapport complet et sa synthèse

Michel Bonnetête

https://bdr-marseille.secours-catholique.org/notre-actualite/comprendre-et-combattre-la-pauvrete